

ST DENIS, 17 MARS 2017

LA MÉTROPOLIE EUROPÉENNE DE LILLE ACQUIERT LA FRICHE SNCF SAINT-SAUVEUR. UNE NOUVELLE ÉTAPE VERS LA CONSTRUCTION D'UN QUARTIER D'ENVERGURE

Ce vendredi 17 mars 2017, en présence d'Emmanuelle Cosse, Ministre du Logement et de l'Habitat Durable, Thierry Repentin, Délégué Interministériel à la Mixité Sociale dans l'Habitat, de Martine Aubry, Maire de Lille, Damien Castelain, le Président de la Métropole Européenne de Lille et Benoît Quignon, Directeur Général de SNCF Immobilier ont signé l'acte notarié confirmant l'acquisition par la Métropole européenne de Lille des 13 hectares de terrains restants de la friche Saint-Sauveur appartenant jusqu'alors à SNCF, pour plus de 7 millions d'euros.

UNE ÉTAPE FRANCHIE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN ÉCOQUARTIER MÉTROPOLITAIN



Avec la Ville de Lille, la Métropole Européenne de Lille (MEL) a pour objectif de faire sortir de terre dès 2018 un nouveau quartier mixte comprenant à la fois des logements, des commerces, de grands équipements et de nombreux espaces verts.

Au total, ce sont 23 hectares qui vont être aménagés.

Une grande partie est consacrée aux logements : 35 à 40% de locatif social, 15% de locatif intermédiaire, 10 à 20% d'accession aidée, 30 à 35% de libre, afin de répondre à toutes les demandes des métropolitains. Parmi les équipements, le projet phare de la piscine olympique métropolitaine, nouvel outil de rayonnement pour la métropole, est sur les rails.

Ainsi, le programme global prévisionnel des constructions prévoit environ 200 000 m² dédiés à près de 2 500 logements, 55 000 m² de bureaux, 25 000 m² d'activités et de commerces ainsi que 20 000 m² d'équipements d'intérêt collectif (dont la piscine).

« Il y a un an, à quelques semaines près, nous nous retrouvions pour signer le protocole d'accord relatif à la vente du site Saint-Sauveur. Avec l'Etat, la Région et SNCF, la MEL a rempli tous ses engagements et s'est largement impliquée. Aujourd'hui avec l'acquisition de cette pièce majeure indispensable, le puzzle est désormais complet ». déclare Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.

CRÉE EN 1865, LA GARE SAINT SAUVEUR A ÉTÉ L'UN DES PRINCIPAUX SITES EN MATIÈRE DE TRANSPORT COMBINÉ DE MARCHANDISES.

L'activité industrielle de la ville de Lille s'est développée avec un acheminement rapidement des matières premières vers les lieux de production. Ce site ferroviaire a permis à la ville et sa région de connaître son incroyable développement et de devenir un carrefour européen en matière de transport de marchandises et de personnes.

En 2003 avec le départ du SERNAM de la gare et l'arrêt des activités, le site devient un immense espace mutable en cœur de ville et va constituer un des défis majeurs pour la ville de Lille et la Métropole, en termes d'aménagement, d'urbanisme et d'amélioration du cadre de vie.

« Cette signature et l'aboutissement de ces mois d'échanges montrent combien la combinaison du savoir-faire ferroviaire et immobilier au sein de SNCF a rendu unique notre ligne de métier pour intervenir avec efficacité dans la gestion de projets complexes », rappelle Benoit Quignon, Directeur général de SNCF Immobilier.

LE REFLET DE LA STRATÉGIE FONCIÈRE DE LA MEL

Adoptée à l'unanimité lors du Conseil métropolitain du 10 février dernier, l'acquisition du site Saint-Sauveur illustre deux axes forts de la stratégie foncière de la MEL : limiter l'étalement urbain et faciliter la mobilisation du foncier. Aujourd'hui, après avoir acquis les autres parcelles, la MEL rachète pour plus de 7 millions d'euros les 13 hectares de la friche ferroviaire Saint-Sauveur jusqu'alors propriété de SNCF. Objectif : redonner vie à cet espace au cœur de la métropole.

UNE CONTRIBUTION DE SNCF AUX ENGAGEMENTS EN FAVEUR DU LOGEMENT

Avec 2500 futurs logements, cette opération contribuera fortement aux engagements de SNCF pris auprès de l'État de produire et de vendre du foncier pour créer de la ville et du logement, et ainsi réaffirmer notre mission de service public et répondre aux côtés des élus et de l'État aux attentes des citoyens.

À PROPOS DE LA MEL

Au service des 90 communes qui la composent, la Métropole Européenne de Lille agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.

Retrouvez la MEL sur [facebook](#) et [Twitter](#)

À PROPOS DE SNCF IMMOBILIER :

Un des 6 grands métiers du Groupe SNCF, SNCF Immobilier assure trois missions :

La gestion et l'optimisation immobilière du parc d'exploitation, l'aménagement et la valorisation des biens fonciers et immobiliers non utiles au système ferroviaire avec notamment sa filiale d'aménagement et de promotion immobilière Espaces Ferroviaires, et celle d'**opérateur du logement et de bailleur social** avec sa filiale ICF Habitat, et son patrimoine de 100 000 logements (dont 90% de logements sociaux).

SNCF Immobilier comprend 7 directions immobilières territoriales qui travaillent avec les acteurs locaux sur l'ensemble du territoire national.

CHIFFRES CLÉS :

8,5 MILLIONS DE M2 de bâtiments industriels et tertiaires, d'activités sociales. Le groupe public ferroviaire comptant au total 12,5 millions de m²

20 000 HA dont 3 000 hectares urbanisables dès à présent

100 000 LOGEMENTS dont 90 % de logements sociaux. C'est aussi chaque année en moyenne, 2 000 logements construits ou acquis

PLUS DE 2 300 COLLABORATEURS dont 1 782 chez ICF HABITAT

Plus d'information : <http://www.presse-sncf-immobilier.fr>

Twitter : @SNCFImmobilier

CONTACTS PRESSE :

LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Constance Tembremande
Constance RP
Conseillère presse du Président
06 66 83 68 61
constance@constancerp.com

Clarisse Neveu
Métropole Européenne de Lille
03 20 21 65 88
cneveu@lillemetropole.fr

Claire Levrat
Métropole Européenne de Lille
03 20 21 35 22
clevrat@lillemetropole.fr

SNCF IMMOBILIER

Valérie Arribard - valerie.arribard@sncf.fr - 06 89 26 51 91